

Le Sietrem fait rimer écologie et pédagogie



■ Julien, 8 ans, n'en revient toujours pas. Il vient d'apprendre aujourd'hui qu'avec 27 bouteilles en plastique, on peut fabriquer un pull.

A l'origine de cette découverte, les ambassadeurs du tri qui réalisent chaque année de nombreuses animations dans les écoles des 28 communes du Sietrem. Au programme de chacune de ces interventions - réalisées à la demande des instituteurs - la présentation de l'équipe, du syndicat et de ses compétences. Une vidéo est ensuite projetée pour expliquer l'origine des emballages et bien sur le recyclage. Comme l'explique Luis Silva, ambas-

sadeur du tri, ce point est essentiel car « si les enfants connaissent généralement le papier et la nécessité de l'économiser pour préserver les arbres, ils sont très étonnés de savoir, par exemple, que la matière première du verre est la silice (sable de rivière) ».

Et après la théorie, place à la pratique. Une fois que les enfants ont posé toutes leurs questions, l'équipe des ambassadeurs propose un jeu de compréhension. Chaque élève choisit un emballage, trouve la matière du produit et le dépose dans la poubelle adéquate (jaune, verte ou d'ordures ménagères). Pour

clôturer la journée, les ambassadeurs distribuent des guides du tri, ainsi que des documents sur le temps de dégradation des déchets jetés dans la nature (chewing-gum, canettes de boissons, peaux d'orange etc.).

Les élèves regagnent ensuite leur domicile, convaincus de la nécessité d'économiser les ressources naturelles et donc, de trier les déchets pour permettre leur recyclage. Et ils deviennent, à leur tour, les messagers du tri auprès de leurs parents !

Testez vos connaissances

Devinez la durée de vie de ces emballages s'ils étaient jetés dans la nature :

- A • une peau d'orange
- B • un chewing-gum
- C • une canette en acier
- D • une barquette en aluminium
- E • une bouteille en plastique
- F • une bouteille en verre

- 1 • 4000 ans
- 2 • 5 à 10 ans
- 3 • 10 ans
- 4 • 100 à 150 ans
- 5 • 5 ans
- 6 • 3 à 6 mois

Réponses : A-6 - B-5 - C-2 - D-3 - E-4 - F-1

Faux amis ! Attention, ces déchets ne vont pas dans votre bac jaune

Pour des raisons techniques et économiques, les emballages et les papiers suivants ne sont pas recyclables

Apprenez à les repérer



Les sacs de caisse, les films plastiques



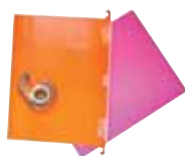
Les barquettes en polystyrène



Les bouteilles d'huiles car elles sont trop grasses, les tubes de mayonnaise



Les feuilles de couleur, chemises en carton ou plastique, les cahiers, carnets à spirales, tous papiers anciens et jaunis, moisissés et salis, chiffonnés, tous papiers en lamelles, nappes en papier.



N°Vert 0800 770 061

Un doute, une question sur la collecte sélective ?

SIETREM
ZA La Courtilière
3, rue du Grand Pommeraye
77400 St-Thibault-des-Vignes

Directeur de la publication :
Michel Ricart

Directeur délégué :
Hien Toan Phan

Comité de rédaction :
Alfred Barany, Lydie Vincent,
Sandrine Laurent

Conception :
Séti - Atelier des giboulées

Rédaction :
Anne Beekhuizen

Crédit photo :
Sietrem - Eco-Emballages
dépôt légal 2002/12

ÉDITO



Aujourd'hui, la quantité et la qualité des matériaux que nous récupérons est très bonne et je tiens à vous remercier pour votre participation à cet effort collectif.

Alors pourquoi ne pas faire progresser encore ces résultats ?

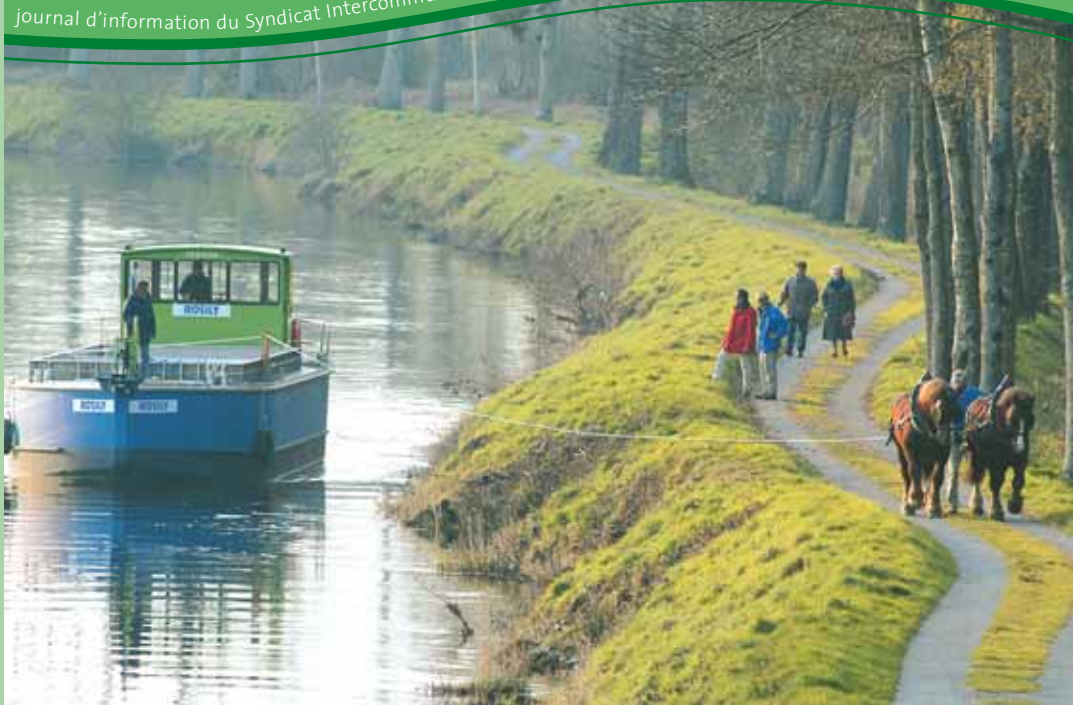
C'est dans cet esprit que le Sietrem recherche en permanence de nouvelles solutions novatrices et « écologiques ». Dès le mois d'octobre, les résidus de déchets incinérés seront ainsi transportés par une péniche ... tractée par des chevaux. Et pour ne rien gaspiller, le transport et la réutilisation des eaux usées vont être renforcés sur notre site.

Tout au long de l'année, une équipe d'ambassadeurs du tri est à votre service pour nous rappeler les bons gestes pour trier nos déchets, sensibiliser les enfants à l'importance du recyclage. Parallèlement, ils contrôlent le contenu de nos bacs jaunes afin de vérifier que nous avons correctement séparé nos emballages.

De chaque emballage que nous jetons dans notre bac de collecte sélective, il peut naître une nouvelle richesse. En triant plus et mieux, c'est un geste supplémentaire que nous pouvons faire pour la survie de notre planète.

Chacun de nos gestes est essentiel et c'est ensemble que nous devons continuer à agir pour la sauvegarde de notre environnement.

Michel Ricart,
Président du Sietrem, Maire de Lognes



Le hallage : un moyen de transport traditionnel, non polluant et économique

A cheval et en bateau, Le voyage écolo de nos déchets

■ Trouver de nouvelles solutions pour protéger l'environnement nécessite parfois une bonne dose d'imagination. Fort de ce principe, l'équipe d'Yprema (plate-forme de traitement des mâchefers*) vient de mettre à l'eau Rosily, une péniche d'un nouveau genre.

Entièrement composée d'aluminium recyclé, elle a été fabriquée en grande partie à partir des ferrailles récupérées à la sortie de l'usine d'incinération. Dès le mois d'octobre, elle servira au transport des « mâchefers », de l'usine d'incinération vers le centre de valorisation, situé à 500 mètres en amont du Sietrem, sur les berges de la Marne.

Et pour faire avancer cette péniche « écolo », pas de moteur ou de com-

bustible polluant, mais trois chevaux (un trait breton nommé Kadou et deux postiers bretons, répondant aux noms de Kirsch et Kaïfa) qui la tracteront deux fois par jour le long du chemin de hallage des bords de Marne.

Après avoir été baptisée par la navigatrice Isabelle Autissier, la péniche subit actuellement quelques essais, afin de vérifier son bon fonctionnement.

Alors ne soyez pas surpris si lors d'une prochaine promenade, vous croisez cet étonnant attelage !

**Les mâchefers sont les résidus solides de la combustion des déchets. Ils se présentent sous la forme de particules solides, de couleur grise. Ils sont utilisés en remblais, en couches de forme et assises de voiries.*

SOMMAIRE

Éditorial
Actualités
Le Sietrem en chiffres
Environnement

Quand l'industrie se met à l'écologie

La société Yprema et le Sietrem souhaitent s'associer dans un projet « d'écologie industrielle ». Leur objectif : faciliter la circulation et la réutilisation des eaux usées.

Une démarche partenariale

■ Le Sietrem est un grand consommateur d'eau pour le refroidissement des mâchefers et la maintenance des machines. La plateforme de traitement des mâchefers d'Yprema, située à 500 m, produit une quantité importante d'eaux d'égouttures qui sont actuellement transportées par camions citernes dans une station de traitement d'eaux industrielles, sur la commune de Noisy-le-Sec. C'est ainsi que les deux sites ont souhaité s'associer pour que les eaux d'égouttures de l'un puissent être réutilisées pour le procédé de fonctionnement de l'autre.

Afin d'optimiser la circulation de ces eaux usées, les deux entités envisagent d'installer une canalisation entre les deux sites. Pour prévenir tout risque de pollution, cette canalisation à double paroi sera installée sous le chemin de halage.



En récupérant et traitant les 33 000 m³ d'eau utilisés sur le site, le Sietrem et Yprema contribuent à la protection de l'environnement.

L'impact environnemental du projet

■ Ce projet permettra d'atteindre l'objectif de zéro rejet liquide dans l'environnement, participant ainsi à la préservation de la faune et de la flore de la Marne.

La totalité des eaux usées (environ 33 000 m³) sera récupérée dans un bac de décantation à l'usine puis recyclée, économisant ainsi cette ressource naturelle.

Complémentairement, le transport des mâchefers par voie fluviale diminuera les nuisances sonores, les émissions polluantes et les salissures de voiries.

Transformer les consommateurs en écocitoyens



Hypermarché Carrefour à Collégien, les ambassadeurs ont rappelé aux consommateurs les informations essentielles en matière de tri et de recyclage des déchets.

■ A l'occasion de la journée mondiale du développement durable, le 5 juin dernier, Éco-Emballages et le Sietrem se sont associés pour mettre en place un espace consacré au tri sélectif, dans l'hypermarché Carrefour, à Collégien.

Au programme : consignes de tri, fonctionnement des déchetteries, recyclage des emballages ménagers, afin de sensibiliser petits et grands aux enjeux de la collecte sélective.

Les ambassadeurs du tri sont également allés à la rencontre des consommateurs, dans les rayons du magasin, pour leur rappeler les bons gestes, lorsqu'ils devront, chez eux, se débarrasser de leurs déchets.

Parallèlement, d'autres stands présentaient le compostage des biodéchets, la protection des forêts, les plaisirs d'une alimentation saine, ainsi qu'un mini potager.

L'aluminium, le matériau zéro défaut

De la cuisine à la salle de bain, l'aluminium est partout : boîtes de conserve, de boisson, de café, de gâteaux, emballages de chocolat et barquettes emplissent la première ; aérosols, emballages cosmétiques trônent dans la seconde. Présentation de ce matériau aux multiples qualités.

Le matériau 100 % qualité

■ Totalemment et indéfiniment recyclable, l'aluminium est plébiscité par les consommateurs. Trois fois plus léger que les métaux courants, il protège tous les produits qu'il emballe (aliments, cosmétiques ...) de la lumière, de l'humidité, de l'air et des micro-organismes.

Il préserve ainsi leurs qualités essentielles et leurs propriétés (goût, odeurs, ...). Il garantit également la fraîcheur des produits alimentaires.

Aujourd'hui, les emballages ménagers en aluminium représentent 45 000 tonnes par an.

Des économies d'énergie et de matières premières

■ C'est Pierre BERTHIER, ingénieur des mines français, qui en 1821, découvre le minerai d'aluminium : la bauxite, nécessaire à la production d'alumine, matière intermédiaire pour la fabrication de l'aluminium. Avec quatre tonnes de bauxite, on peut produire deux tonnes d'alumine, qui donneront une tonne d'aluminium. On comprend donc bien la nécessité du recyclage, pour des raisons économiques et écologiques.

En effet, l'aluminium peut être recyclé indéfiniment sans perdre ses qualités physico-chimiques et avec une économie d'énergie de 95 % par rapport à la production du métal primaire. Aujourd'hui, plus de

30 % de l'aluminium utilisé provient du recyclage.

Comme l'acier, l'aluminium peut être facilement récupéré : soit par tri manuel après la collecte des bacs jaunes, ou par extraction à partir de mâchefers (résidus d'incinération). Après la collecte sélective et une première phase de tri manuel, les emballages sont broyés et compressés afin d'obtenir une matière apte à la fusion dans un four à haute température. Une fois fondu, il est utilisé pour la fabrication de pièces moulées pour des carter de moteurs, des radiateurs, des semelles de fers à repasser et parfois même... du mobilier contemporain.

Chacun d'entre nous utilise chaque année 1 kg d'aluminium, soit 67 canettes. En recyclant 670 canettes, on peut fabriquer un vélo !



Avec ces emballages, on fabrique



Chiffres-clés

Quantité d'aluminium produite par les habitants du Sietrem

2001 : 0,06 Kg/hab/an

2002 : 0,07 Kg/hab/an

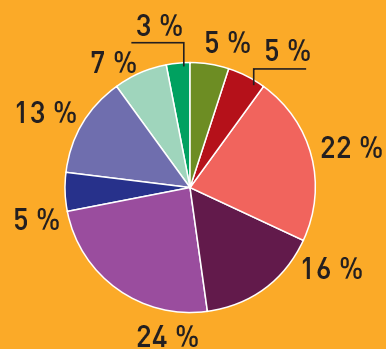
2003 : 0,05 Kg/hab/an

LE SIETREM EN CHIFFRES

A quoi sert la TEOM ?

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères sert à payer le coût de la collecte des déchets (à domicile pour les déchets ménagers ou en apport volontaire pour les encombrants, les déchets des marchés, les déchets verts) et de leur traitement. Elle est calculée à partir de la valeur locative des habitations. Depuis le 1^{er} janvier 2002, en vertu de la loi sur l'intercommunalité, la TEOM est prélevée par le Sietrem qui possède l'ensemble des compétences relatives à la gestion des ordures ménagères.

Répartition de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'année 2004



Collecte des ordures ménagères : 4 800 000 €

Tri sélectif (conteneurs, collecte, centre de tri) : 3 600 000 €

Exploitation de l'unité d'incinération : 5 073 000 €

Déchetteries : 1 180 000 €

Dettes : 2 973 000 €

Collecte et traitement des encombrants : 1 624 900 €

Conteneurs d'ordures ménagères : 586 600 €

Collectes et traitements divers : 1 104 700 €

Administration générale : 1 160 000 €

Total des dépenses prévues pour le budget 2004 : 22 102 200 €